

## L'abonnement mensuel du passe Navigo passera à 73 euros au mois d'août



ILLUSTRATION. Le Pass Navigo devrait augmenter de 3 euros à partir du 1er août (Le Parisien/Yann Foreix)

L'Etat et la région Ile-de-France ont signé lundi un protocole actant des «moyens supplémentaires» pour assurer «un financement pérenne du système de transports franciliens », incluant une hausse du tarif du passe Navigo dont le calendrier n'est pas précisé.

Selon nos informations, «l'abonnement mensuel augmentera de 3 euros à partir du 1er août prochain», a précisé le cabinet de Valerie Pécresse, la présidente de la région Ile-de-France. Il passera donc à 73 euros.

Cette hausse est «une augmentation normale du titre transport, comme elle avait lieu tous les ans», et servira notamment à «la rénovation et au renouvellement du matériel roulant», a expliqué Stéphane Beudet, vice-président chargé des transports à la Région.

«Le protocole acte que les moyens supplémentaires nécessaires pour assurer un financement pérenne du système de transports francilien seront répartis entre les usagers des transports en commun, via le levier tarifaire, les usagers des routes franciliennes, via une modulation régionale de la TICPE, et enfin les employeurs de plus de 11 salariés via une hausse du Versement de Transport», a indiqué Matignon dans un communiqué.

Selon la région, cet abonnement à prix unique aux transports en commun de la région utilisé par 3,8 millions d'usagers laisserait une ardoise de 300 millions d'euros. [Valérie Pécresse avait menacé d'augmenter le Pass](#) avec une «taxe Valls» de 10 à 15 euros si l'Etat n'apportait pas de financements complémentaires. Selon elle, ce Pass avait été «improvisé par la gauche» à quelques mois des élections régionales, mais sans financements adéquats.

[Passe Navigo : le discours de Valérie Pécresse le 20 juin](#) publié par [redacweb6352](#)

[leparisien.fr](#)